

L'intendant Poivre à l'ordonnateur Crémont

Le 10 janvier 1771

Un document des Archives départementales de La Réunion, dossier 12C

Au Port Louis, Isle de France, ce 10 janvier 1771

M. de Crémont

L'Indien est rentré ici, Mon cher Ordonnateur, le 31 décembre, ayant perdu tous ses mâts, hors le grand qui heureusement peut encore servir. Il a eu sa barre de gouvernail et ses ferrures brisées ou enfoncées. Nous allons le mettre dehors une seconde fois à la fin du courant. Sa cargaison n'est pas avariée.

Votre *Grand Bourbon* est tombé au sud de Tamatave, île de Madagascar. Il a perdu tous ses mâts, sa cargaison a été jetée ainsi que son lest sur bâbord, tandis que le navire a été accoté et les barriques se sont défoncées. M. Adam qui se trouve commander ce bâtiment, vient de m'écrire par *le Chevalier Desroches*, senau de M. de Réminiac, qui est venu ici en sept jours. Ce jeune homme me demande du secours et ne me dit pas ce qu'il a perdu. Je vais lui envoyer *le Nécessaire* avec ce que nous pourrons d'ancre, d'amarres, de mâts et de vergues.

En vérité, Mon cher Ordonnateur, vous n'êtes pas excusable d'avoir laissé *l'Indien* et *le Grand Bourbon* perdre 15 jours dans votre rade, dans une saison aussi critique que celle de la fin de novembre et du commencement de décembre. *L'Indien* avait ordre d'aller droit à St Paul y prendre 1500 balles de café qui l'y attendaient, et de n'y rester que le temps absolument indispensable. Ce bâtiment est neuf de 64 canons, richement chargé, tout devait vous engager à le renvoyer promptement. Il n'avait de vivres que pour aller jusqu'au Cap. J'excuse messieurs nos généraux d'avoir oublié en faveur des fêtes et des bals, le devoir essentiel de leur place, d'assurer un vaisseau important pour l'Etat. Mais vous que j'ai toujours regardé comme un homme raisonnable, comment avez-vous pu vous endormir au point d'attendre qu'un ouragan fit périr sur vos côtes ou dans nos mers un bâtiment de cette importance ? La rentrée de *l'Indien* dans notre port a été une vraie calamité pour cette colonie, il nous dépouille de nos petits approvisionnements en tout genre.

Je vous avais expédié dans *le Grand Bourbon* un assortiment assez considérable de tout ce que vous m'avez demandé ; au lieu de le faire débarquer promptement, pour nous renvoyer ce navire, vous avez perdu 13 à 14 jours, et toutes ces marchandises fort chères sont perdues pour le Roi et pour vous. En conséquence, vous et M. de Bellecombe devriez perdre seuls la partie de ces marchandises qui vous regardait. Ne m'en demandez pas d'autres.

Vous n'avez pas seulement eu l'attention de faire rester le capitaine à bord, et vous avez eu la douleur de voir votre cher *Grand Bourbon* livré, sous la violence d'un ouragan, à l'inexpérience de votre jeune protégé M. Adam.

Le Nécessaire passera à St Denis pour y prendre M. Vermont. Le bâtiment se tiendra sous voile. Je vous prie de prévenir M. Vermont de se tenir prêt à s'embarquer pour aller à Foulepointe reprendre le commandement de son senau délabré.

J'ai l'honneur de vous prévenir que la flûte *la Nourrice* partira les premiers jours de la semaine prochaine pour Ste Marie. Ce bâtiment porte diverses marchandises de l'Inde qui doivent le droit de douane. Sans *l'Indien*, *la Nourrice* serait depuis longtemps à Bourbon, *le Nécessaire* la suivra. Nous ne voyons point arriver *l'Ambulante*.

Je vous écris la présente par le vaisseau danois *le Prince héréditaire*.

J'ai l'honneur d'être avec le plus inviolable attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *